



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 40/2023**
concernant le financement des frais d'étude urbanistique du quartier de la Brégentenaz ainsi qu'un accompagnement professionnel jusqu'à la mise au concours pour un montant de CHF 30'000.- TTC

Date séance: lundi 14 août 2023

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Gregory Favre, Karine Kalcic, Olivier Rochat

La Municipalité de Genolier soumet à votre considération le préavis N° 40/2023, relatif au financement de l'étude urbanistique du quartier de la Brégentenaz ainsi que de l'accompagnement professionnel nécessaire jusqu'à la mise au concours. Cette étude a pour objectif la réflexion sur la valorisation de la parcelle n° 966, y compris le parking actuel à ciel ouvert, ainsi que la "Maison Seeman" de la parcelle n° 130, dans le but de créer un nouveau centre de vie dans notre commune.

Cette étude donnera naissance à l'un des projets municipaux les plus importants de ces dernières années pour la collectivité. Les principales étapes de cette études sont les suivantes:

1. **Démarches préliminaires:** Cette phase, prévue pour durer 1 mois, comprendra la visite du site, l'analyse des études existantes, et la coordination avec le bureau technique
2. **Clarification du potentiel constructible et du programme souhaité:** Cette étape, d'une durée de 4 mois, impliquera des discussions avec la Municipalité pour définir le programme, explorer les potentiels programmes à étudier, et identifier les études complémentaires nécessaires.
3. **Établissement d'une feuille de route:** Prévues pour 9 mois après le préavis, cette phase proposera une organisation pour la suite du projet, un planning-cadre pour les étapes suivantes, ainsi qu'une estimation des coûts associés.

Le coût de cette analyse est estimé à CHF 30'000.-, couvrant l'ensemble des étapes mentionnées ci-dessus pour cette phase initiale.

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel: ccommunale@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Au vu de ce qui précède, la commission Finance propose au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

1. d'accepter le préavis 40/2023 pour l'octroi d'un crédit de CHF 30'000.– TTC pour l'étude urbanistique du quartier de la Brégentenaz ainsi qu'un accompagnement professionnel jusqu'à la mise en concours;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante;
3. d'amortir en 1 fois cet investissement via le fonds de réserve "Intérêts publics" (9282.14).

Fait à Genolier le 3 septembre 2023

    

Eric Decquet ✓ Gregory Favre Karine Kalcic
Rapporteuse Olivier Rochat Frédéric von der Weid ✓

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch